



---

<b>Présents</b>	M. Gary Whittaker, Chair M. Jacques Nolin, vice-président et trésorier Mme Monique Bureau M. François Côté Rév. Bill Jay Mme Marjorie Rutherford Mme Suzanne Sévigny M. Frank Vincelli D <sup>re</sup> Katherine Moxness, secrétaire et directrice générale D <sup>re</sup> Evelyn Lusthaus M. Ian Moodie M. Gary Waxman Mme Kelly Wilson
<b>Absents</b>	M. Stéphane Bertrand Mme Jacqueline Scott Mme Linda Sheehan Mme Ingrid Lockett (resigned)
<b>Public</b>	La séance était ouverte au public en général.

---

## **1. QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La réunion, ayant été convoquée selon les règles et le quorum ayant été enregistré, la séance a été ouverte à 18h10 par le président, M. Gary Whittaker.

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur une motion de Mme Monique Bureau, secondée par M. François Côté, l'ordre du jour de la séance a été adopté à l'unanimité. (Résolution no. 01-2014)

## **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 18 NOVEMBRE, 2013**

Sur une motion de Mme Suzanne Sévigny, secondée par M. Frank Vincelli, le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 novembre, 2013 a été adopté à l'unanimité. (Résolution no. 02-2014)

## **4. AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU 18 NOVEMBRE, 2013**

M. Gary Whittaker annonce que Mme Martine Beurivage est présente pour expliquer les lignes directrices des nouvelles conditions financières et compensations en relations avec les ressources non-institutionnelles (RNI) au conseil ainsi qu'au public présent.

M. Donald Bidd, un parent dans l'audience, raconte que sa femme et lui ont été inquiets à la lecture de l'article paru dans La Presse. Ils sont inquiets que certaines ressources se voient obligées de fermer à cause de la nouvelle cédule de paiement. D<sup>re</sup> Rhoda Root a expliqué qu'aucune des ressources contactées par le CROM n'avaient exprimé de désir ou crainte allant dans ce sens. D<sup>re</sup> Rhoda Root et Mme Martine Beurivage ont toute deux expliqué qu'elles s'étaient entendu avec les instances locales

et avaient négocié des ententes tout en assistant les responsables de résidences lorsque des difficultés financières ont été signalées.

M. Donald Bidd a demandé si l'on pouvait craindre une réduction au niveau de la qualité des services aux usagers étant donné la baisse de compensation aux responsables de résidences. L'équipe de direction a réassuré l'audience en spécifiant qu'il n'y aurait aucune baisse de qualité et que de plus, le CROM demeurerait responsable du contrôle de la qualité. M. Courtney Lai-Hing, aussi de l'audience, était heureux de constater que nous continuions de travailler de concert avec les familles, les responsables et les usagers au niveau de la qualité et des communications. Mme Martine Beurivage a expliqué que nous rencontrons régulièrement les responsables de résidences mais que nous devons toutefois nous garder une réserve puisque les informations doivent aussi provenir des associations qui ont le rôle de supporter les responsables.

D<sup>re</sup> Rhoda Root ajoute que l'une des difficultés que rencontrent les responsables de résidences provient du fait que les informations qui sont relayées par leurs associations sont en français uniquement. Le CROM demeure préoccupé par sa mission de communication, d'éducation et de services de qualité aux usagers. M. Lai-Hing a demandé si l'aide des parents pouvait être utile, s'ils pouvaient faire quoi que ce soit? Le CROM offre une formation à tous les responsables de résidence : CPR, CPI, premiers soins, etc. Le nouveau système des CRDITED est très bureaucratique et n'offre pas beaucoup de flexibilité. En ce moment, tous les établissements attendent les lignes directrices du MSSS. M. Donald Bidd pense qu'il y a des changements substantiels et il a demandé à ce qu'un tableau présentant les changements soient présenté au Conseil lors de la prochaine réunion. D<sup>re</sup> Rhoda Root a recommandé que l'on attende de recevoir les nouvelles lignes directrices du MSSS avant de procéder.

M. Gary Whittaker a expliqué que l'Agence doit approuver toute résidence à assistance continue (RAC) pour les usagers ayant des troubles graves du comportement (TGC) puisqu'il est de son devoir de s'assurer que le CROM possède le budget de fonctionnement nécessaire à l'opération de ladite résidence.

D<sup>re</sup> Katherine Moxness a présenté les résultats de l'agrément et les cibles d'amélioration continues sur lesquelles le CROM travaille en ce moment. Intervention de M. Donald Bidd, dans l'assistance qui demande comment il est possible qu'un comité puisse donner une bonne note au CROM alors que l'institution présente une liste d'attente. D<sup>re</sup> Katherine Moxness a expliqué que toutes les pratiques organisationnelles avaient été atteintes et que cela permettait au CROM de passer le test avec un résultat de 91,2% avec toutefois une faiblesse au niveau de l'accès aux services et aux programmes d'évaluation.

M. Gary Whittaker a mentionné toutes les initiatives et énergies déployées par le CROM afin de réduire la liste d'attente, telles l'initiative Pro-action, l'allocation de ressources aux enfants et les représentations de la haute direction et du conseil d'administration, en particulier du président du conseil à l'Agence de Montréal.

## 5. LES COMITÉS DU CONSEIL

### 5.1 Comité de vérification des finances

#### 5.1.1 *Rapport financier de la neuvième période*

M. Jacques Nolin a présenté les résultats budgétaires de la période 9. Nous possédons une petite marge, soit 15 000 \$, suite à des coûts supplémentaires provenant de la clientèle à troubles graves que nous avons pu compenser en ne remplaçant pas du personnel. Nous sommes en ligne avec le budget.

#### 5.1.2 *Libération du surplus budgétaire 2012-2013 de l'ASSSM*

M. Jacques Nolin annonce que Mme Cedralia Barbara a préparé des projets non-récurrents qui seront présentés à l'Agence de Montréal. Nous devons présenter une résolution qui donnera toute l'autorité nécessaire à Mme Cedralia Barbara pour

entreprendre des pourparlers demandant la libération du surplus budgétaire. Mme Suzanne Sévigny et M. Frank Vincelli ont supporté la motion. **(Résolution no. 03-2014)**

5.1.3 *Modification d'une appellation dans l'organigramme*

M. Bill Jay et Mme Marjorie Rutherford ont supporté la motion demandant à modifier l'organigramme de l'organisation de manière à représenter les changements apportés dans chaque département. **(Résolution no. 04-2014)**

5.1.4 *Confirmation des vérificateurs externes pour l'exercice financier 2013-2014*

M. Francois Côté et M. Ian Moodie ont supporté la motion d'engager des auditeurs. **(Résolution no. 05-2014)**

5.2 **Comité de la vigilance et de la qualité**

5.2.1 *Information*

M. Bill Jay rapporte que le Comité a rencontré ses partenaires (conseil multidisciplinaire, comité des parents, comité des usagers) afin d'obtenir de la rétroaction par rapport à la qualité et à la vigilance. Un plan d'action sera établi afin de remédier à leurs préoccupations. Le comité évaluera comment il pourra mettre en lumière mais aussi émettre des suggestions éclairées et objectives sur comment effectuer le traitement relatif à la qualité, aux plaintes, à la sécurité de l'utilisateur ainsi qu'à d'autres indicateurs de qualité.

5.2.2. *Rapport de plaintes*

M. Stuart Rechnitzer annonce qu'il remettra un rapport formel deux fois par année. Il fera son rapport de façon régulière lors des Comité de vigilance et de qualité. Il rapporte que lors de la période 1 à 6, il a reçu 8 plaintes comportant 15 motifs, 2 interventions comportant 3 motifs ainsi que 5 assistances. Il y a une hausse au niveau des plaintes par rapport à l'an dernier. Les plaintes se rapportent à : délai au niveau de l'accessibilité aux services (répit, résidentiel, etc.), problèmes de communication entre les établissements, organisation et ressources physiques (les ressources ne sont pas adaptées, réduites, etc.), plan de sécurité de l'utilisateur, problèmes interpersonnels (communication entre la famille et l'équipe), rétroaction des enquêteurs aux familles n'est pas faite dans un temps jugé raisonnable, problèmes financiers (argent de l'utilisateur), achat de services d'autres régions entraînant une discussion avec le Protecteur du Citoyen, le droit de refuser des services et des consultations au niveau de problèmes d'éthiques. De plus, le protecteur note que la décision de ne plus faire d'admissions prise il y a douze mois produit un impact à long terme. Le protecteur a rencontré des protecteurs d'autres établissements, a parlé de formation continue et comités, dont celui de vigilance.

5.2.2 *Amendement au By-Law 1*

M. Bill Jay a expliqué les motifs des modifications au By-Law 1 : celle-ci fera en sorte de faciliter l'accès au comité via la technologie disponible (donc les membres du comité pourront dorénavant assister au Comité via téléconférence). La motion a été approuvée par Mme Monique Bureau ainsi que par Mme Suzanne Sévigny. **(Résolution no. 06-2014)**

### 5.3 **Comité des usagers**

#### 5.3.1 *Présentation du nouveau comité*

Le nouveau membre du comité, M. Stephen Goulet, a été présenté au conseil d'administration. Le premier conseil du nouveau comité aura lieu en février. Les nouveaux membres ont été nommés à la fin du mois d'octobre 2013. Le comité compte maintenant 8 membres (4 représentant des usagers et 4 usagers). Voici les noms des membres du comité : Mathieu Dubuc, Stephen Goulet, Jerry Haikalis, Joseph Malko, Richard Mannion, Tim Marshall, Terry Rutherford and Dianne Sabourin. Les membres retraités ont été remerciés pour leurs contributions.

## 6. **RAPPORT DU PRÉSIDENT**

### 6.1 **Retour sur la rencontre du 5 décembre dernier avec Mme Danielle McCann**

M. Gary Whittaker ainsi que la D<sup>re</sup> Katherine Moxness ont rencontré Mme Danielle McCann le 5 décembre 2013. L'agenda était des plus chargés et la rencontre a débuté par une bonne nouvelle : la somme de 1,8 millions sera indexée et le surplus de 380 000 \$ sera libéré rapidement. L'autre bonne nouvelle c'est que Mme McCann s'attend à ce que l'écart au niveau des paiements des RNI soit assuré. La mauvaise nouvelle, c'est que l'Agence ne prévoit pas réallouer les fonds de façon équilibrée et équitable à travers l'Île de Montréal, Ils n'ont pas le pouvoir d'effectuer de la réallocation budgétaire selon la performance des organismes. Les projets par rapports aux bâtiments et à leur maintenance n'ont pas été prévus aux finances cette année. Ils supportent par contre les maisons RAC pour les troubles graves du comportement.

Nous continuerons donc à travailler avec les parents afin de s'assurer que le CROM reçoive les sommes nécessaires pour diminuer la liste d'attente. Le CROM ira encore une fois rencontrer l'Agence afin d'obtenir plus de fonds. Le CROM cessera de combattre aux côtés de Miriam et réduira ses participations au minimum sur tous les comités de l'Agence; il devra utiliser ses énergies pour trouver des façons innovatrices et pratiques pour cerner le problème de la liste d'attente. L'Agence a promis de répondre à tous les aspects évoqués dans la lettre de M. Whittaker. D<sup>re</sup> Katherine Moxness a évoqué son point de vue sur la rencontre ainsi que la position de l'Agence par rapport à l'étude de financement équitable qui doit être complétée par les CRDITED de l'Île de Montréal; celle-ci sera utilisée pour bâtir une échelle d'intensité de support par usager.

### 6.2 **Retour sur l'audit et planification d'une session du comité**

M. Gary Whittaker a fait un retour par rapport à la séance de remue-méninges du 1<sup>er</sup> novembre dernier. Les quatre sujets comportaient des aspects relatifs au financement, aux partenariats, à l'accessibilité, à la spécialisation ainsi qu'aux problèmes d'éthique. Il est maintenant nécessaire de se fixer des objectifs et d'appliquer un mécanisme formel. Nous devons formaliser un comité à l'éthique et réinstaurer le comité exécutif. Une nouvelle date de remue-méninges sera fixée et de nouvelles initiatives seront développées.

### 6.3 **Projet TGC Transition Home Project**

M. Gary Whittaker et la fondation du Centre Marc Vanier travaillent de concert avec l'Agence afin de soumettre un plan clinique et d'affaires. La prochaine étape consistera en l'identification de la ressource. Il est prévu que D<sup>re</sup> Katherine Moxness, Mme Martine Beurivage et D<sup>re</sup> Rhoda Root fassent une présentation au conseil d'administration afin d'expliquer quelle sera l'évolution des services TGC au cours des prochaines années.

## **7. ACTIVITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT**

### **7.1 Politique de transfert – Commission des droits humains**

D<sup>re</sup> Katherine Moxness a indiqué qu'une investigation de la Commission des droits de la personne impliquant Batshaw et le CROM a mené à une recommandation visant les deux établissements; celles-ci doivent établir une politique claire par rapport au retrait, au placement et au transfert d'enfants. L'objectif premier de la politique est d'assurer que les droits des enfants sont respectés et qu'un effort coercitif soit fait pour que les enfants retournent dans leurs familles. La politique a été soumise à tous les membres du comité et celle-ci devra être adoptée formellement lors de la prochaine séance. Une résolution confirmant l'adoption et la mise en place de la politique devra être adoptée par le Comité, puis soumise à la Commission des droits de la personne.

### **7.2 Présentation au RNIS**

Mme Martine Beauvive, Directrice des services à l'enfant et à la famille, a présenté aux membres du Conseil ainsi qu'à l'audience les changements intervenus au niveau dans le fonctionnement et la rémunération de nos ressources non-institutionnelles (RNI).

### **7.3 Retour sur la liste d'attente**

M. Frank Vincelli a présenté les statistiques les plus récentes de la liste d'attente. Il a fait part d'une hausse des demandes de services (300 nouvelles demandes); 66% de celles-ci proviennent de familles dont un enfant a reçu un diagnostic de spectre de l'autisme.

### **7.4 Lettre ouverte au D<sup>re</sup> Chantal Caron**

D<sup>re</sup> Katherine Moxness a expliqué que plusieurs articles récents faisaient part de l'importance d'une intervention comportementale précoce et intensive (ICI). Des chercheurs, psychologues, l'Ordre des psychologues, la Fédération des CRDITED ainsi que le CROM se sont concerté afin de signer une lettre initiée par le Dr. Nathalie Garcin qui répondait à un commentaire inapproprié que le Dr. Chantal Caron a émis par rapport à la méthode ICI dans un article paru dans La Presse.

## **8. PÉRIODE DE QUESTION DU PUBLIC**

Les questions ont été posées au début de la rencontre.

## **9. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE**

Le prochain conseil d'administration aura lieu le 24 mars 2014 à 18 h au 8000, rue Notre-Dame à Lachine.

## **10. AJOURNEMENT**

Puisqu'il n'y a pas d'autres points soulevés, la séance est levée à 21 h.

---

**PRÉSIDENT**

---

**SECRÉTAIRE**